



En mars dernier, les veaux nourrissons que nous avons rencontrés avaient déjà vécu bien des horreurs dans leurs courtes vies.

Nés dans des élevages laitiers en Irlande, ils avaient été arrachés à leur mère dès leur venue au monde, puis à l'âge de 2 ou 3 semaines, on les avait entassés dans des bétailières pour un voyage sans retour. ●●●

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE SOUTIEN RÉGULIER !

L214 puise ses forces dans l'engagement de ses membres et sympathisants.
Merci de nous aider à agir pour les animaux

Grâce à **Espadon**, votre espace donateur, vous pouvez dorénavant modifier à tout moment le montant de votre don mensuel mais aussi le compte bancaire sur lequel il est prélevé si vous optez, comme 84% des donateurs réguliers de L214, pour le **prélèvement automatique**.

Vous pouvez également le mettre en pause temporairement ou l'interrompre, en toute autonomie.

Rendez-vous sur espadon.L214.com !

MES COORDONNÉES

Vous ne souhaitez plus recevoir le L214 Mag ?

Espadon vous permet également de vous désabonner ou de modifier vos coordonnées. Vous pouvez bien sûr toujours nous joindre par mail à l'adresse don@L214.com, par téléphone en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou par courrier.



Association L214
CS20317
69 363
Lyon 08 Cedex

Réduction fiscale :
66% de vos dons
à L214 sont déductibles
de vos impôts, dans
la limite de 20% de vos
revenus imposables.
Par exemple, après
réduction fiscale,
un don de 50€ ne
vous coûte que 17€.
Les reçus fiscaux sont
envoyés au mois
de mars de l'année
suivant le don.



Premier arrêt au centre de transit de Tollevast, près du port. Les veaux nourrissons sont affamés et cherchent désespérément à téter. **Déchargés sans ménagement, complètement déboussolés, ils sont dirigés à coups de bâton ou de pied,** sans comprendre ce qu'on attend d'eux.

Ils sont jetés au sol, tirés par les oreilles, par la queue : tous les moyens sont bons pour les faire entrer dans les rangs, les faire boire le plus rapidement possible. Évidemment, les rations sont insuffisantes, les petits cherchent à téter encore alors qu'on les pousse déjà violemment hors de la zone d'abreuvement.

Sur les images que nous avons pu obtenir, un homme perd même tout contrôle et s'acharne sur l'un des veaux, sautant à pieds joints sur ce nourrisson jeté à terre. **Comment en est-on arrivé à un système qui permet un tel déferlement de violence ?**

Chaque semaine, à Cherbourg, les bateaux vomissent ces camions remplis de la terreur de ces tout jeunes animaux, enfermés là depuis déjà une vingtaine d'heures. Certains n'y survivent pas. Ceux que nous avons croisés étaient emmenés d'Irlande aux Pays-Bas : là-bas, on les engraissera dans des

élevages intensifs, sur un sol nu, avant de les envoyer à l'abattoir. **La viande de veau, les produits laitiers sont au prix de leurs misérables et courtes vies.**

Une avancée dans la loi est un minimum contre ces actes de cruauté légitimés par un système impitoyable. Mais pour obtenir la moindre avancée, nous devons poursuivre notre travail d'enquête, continuer de saisir la justice, d'interpeller nos politiques, de rendre publiques des images. Aussi, **je vous remercie du soutien si solide que vous apportez chaque mois à L214 car je sais que nous n'y arriverions pas sans vous.**

Merci infiniment,

Brigitte Gothière
Cofondatrice de L214



P.S. : Vos dons à L214 sont déductibles à 66 % de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Faites-en profiter les animaux !

SOUTENIR RÉGULIÈREMENT L214

En choisissant le prélèvement automatique, vous nous rendez un immense service.

Vous continuez à soutenir L214 de façon régulière en lui apportant les moyens d'agir pour les animaux, et vous lui permettez de consacrer davantage de temps à ses investigations, son travail de documentation et ses campagnes d'information.

Je passe au prélèvement automatique en faisant **tous les mois un don de :**

10€ 25€ 50€ €

Si mon don mensuel actuel est par carte bancaire, il sera interrompu à la mise en place de ce prélèvement automatique.

Je souhaite que mon don soit prélevé :

le 5 du mois le 20 du mois

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

J'indique mes coordonnées ci-contre et renvoie ce mandat signé et accompagné d'un RIB. Je peux également remplir ce formulaire et renseigner mon IBAN directement sur don.L214.com

J'utilise la formule du prélèvement automatique. En signant ce formulaire de mandat, j'autorise L214 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et j'autorise ma banque à prélever chaque mois la somme indiquée ci-dessus. J'ai bien noté que je deviens membre de L214 et que je recevrai en mars de l'année prochaine un reçu fiscal du montant total de mes versements. À tout moment, je suis entièrement libre de modifier mes prélèvements ou d'y mettre fin par courrier, par email à don@L214.com, en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou sur espadon.L214.com.

MES COORDONNÉES

Si vous constatez une erreur dans les coordonnées au recto, vous pouvez l'indiquer ici.

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

IBAN : | |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Signature (obligatoire) :

Association bénéficiaire : L214 / N° National d'Émetteur : 553337